



ASSEMBLÉE NATIONALE

15ème législature

inondations dans le Var

Question au Gouvernement n° 2463

Texte de la question

INONDATIONS DANS LE VAR

M. le président. La parole est à M. Jean-Louis Masson.

M. Jean-Louis Masson. En huit jours, le département du Var a connu deux nouvelles inondations tragiques. Je tiens à exprimer ma compassion – et sans doute celle de chacun d’entre nous – aux victimes, à leurs familles, à ceux dont le destin a été brisé. Je salue l’action des sauveteurs, pompiers, secouristes, lesquels ont payé un lourd tribut.

Qu’elles soient ou non dues au réchauffement climatique, ces inondations de plus en plus fréquentes doivent certainement beaucoup à l’imperméabilisation des sols. Les procédures de catastrophe naturelle se succèdent, mais elles ne sont plus à la hauteur d’une situation devenue intolérable. Au-delà des moyens, il faudrait s’interroger sur le caractère inadapté des textes.

Monsieur le Premier ministre, le Gouvernement a ajouté sa loi sur le logement à celles de ses prédécesseurs. Malgré nos propositions, il n’a pas saisi cette occasion de revenir sur des principes dont les uns relèvent pourtant de l’injonction contradictoire, les autres d’une vision dogmatique, erronée, décalée, des réalités territoriales.

Aujourd’hui, je fais donc appel à votre raison. Comment peut-on continuer à faire appliquer de manière uniforme la loi relative à la solidarité et au renouvellement urbains ? Allez-vous imposer encore longtemps à Roquebrune, à Hyères, à bien d’autres communes sinistrées, la production de milliers de logements sociaux pour atteindre le chiffre totem, la proportion absurde de 25 % ? Pensez-vous un seul instant aux conséquences de l’imperméabilisation des sols dans ces lieux fragiles ?

M. Stéphane Peu. C’est absurde ! Il s’agit de solidarité !

M. Jean-Louis Masson. Par ailleurs, allez-vous enfin alléger la bureaucratie ? Certes, les programmes d’actions de prévention des inondations et la compétence de gestion des milieux aquatiques et de prévention des inondations sont nécessaires. Pour autant, il faut favoriser les initiatives vitales, les initiatives d’urgence des maires, notamment en matière d’exutoires, lorsque ceux-ci ne modifient pas l’équilibre global d’un bassin versant. Or de telles mesures sont interdites.

Tout cela, monsieur le Premier ministre, Jean-Pierre Giran, le maire d’Hyères-les-Palmiers, vous l’a écrit. Je souscris totalement à ses arguments, comme le font tous les élus concernés. Nous attendons vos réponses. *(Applaudissements sur les bancs du groupe LR. – M. Bruno Bilde applaudit également.)*

M. le président. La parole est à M. le secrétaire d'État auprès du ministre de l'intérieur.

M. Laurent Nunez, secrétaire d'État auprès du ministre de l'intérieur. Le ministre de l'intérieur s'est rendu aux côtés des sapeurs-pompiers, des forces de l'ordre et des sinistrés, dimanche dans le Var et les Alpes-Maritimes, lundi dans les Bouches-du-Rhône et les Alpes-de-Haute-Provence. Il souhaitait, bien sûr, témoigner son soutien aux familles des trois victimes du crash en pleine opération d'un hélicoptère de la sécurité civile, survenu dans la soirée de samedi. Les intempéries de ces deux derniers week-ends ont causé la mort de onze personnes et affecté la vie de familles entières.

Monsieur le député, je voudrais tout d'abord vous rassurer : l'ensemble des dispositifs de sécurité civile a été activé dès les premières alertes. Des milliers d'interventions ont eu lieu, des milliers de personnes ont pu être sauvées, évacuées à temps. Je tiens à saluer à mon tour l'engagement des sapeurs-pompiers, des policiers et des gendarmes : ce week-end, près de 1 380 hommes ont réalisé plus de 570 interventions, requérant six hélicoptères, dont un a connu le sort que l'on sait. *(Exclamations sur les bancs du groupe LR.)*

Plusieurs députés du groupe LR . Ce n'est pas la question !

M. Sébastien Chenu. Répondez à la question !

M. Laurent Nunez, secrétaire d'État. Comme pour les inondations du week-end précédent, la commission de reconnaissance de l'état de catastrophe naturelle examinera les dossiers dans les plus brefs délais. Nous mesurons la détresse de ces départements et de leurs habitants ; soyez assuré, monsieur le député, de l'entier soutien du Gouvernement. Quant aux questions que vous posez concernant l'urbanisme et l'application de certains textes législatifs, le ministre compétent et moi-même aurons l'occasion d'y répondre par écrit de manière plus précise. *(Mêmes mouvements.)*

M. le président. La parole est à M. Jean-Louis Masson.

M. Jean-Louis Masson. Monsieur le président, je suis choqué d'entendre le secrétaire d'État reconnaître lui-même qu'il n'a pas répondu à mes questions. C'est scandaleux ! Ce n'est pas digne de l'Assemblée nationale ! *(Applaudissements sur les bancs du groupe LR. – MM. Bruno Bilde et Sébastien Chenu applaudissent également.)*

M. Daniel Fasquelle. Le Gouvernement est à côté de la plaque !

Données clés

Auteur : [M. Jean-Louis Masson](#)

Circonscription : Var (3^e circonscription) - Les Républicains

Type de question : Question au Gouvernement

Numéro de la question : 2463

Rubrique : Catastrophes naturelles

Ministère interrogé : Intérieur (M. le secrétaire d'État auprès du ministre)

Ministère attributaire : Intérieur (M. le secrétaire d'État auprès du ministre)

Date(s) clé(s)

Question publiée au JO le : [4 décembre 2019](#)

La question a été posée au Gouvernement en séance, parue dans le journal officiel le [4 décembre 2019](#)